

J'avais dit: "Personne n'est dans la misère à Hull à cause du vote de \$10,000 pour les enfants réfugiés d'Espagne." Hier après-midi, au cours du débat sur les crédits du ministère des Pêcheries, l'honorable député de Rivière-de-la-Paix (M. Pelletier) a cité ces paroles de l'honorable député de Calgary-Est:

(Traduction)

C'est regrettable, parce qu'il y a de nombreux enfants réfugiés canadiens à Hull qui ont besoin de secours. Le ministre songera-t-il à utiliser une partie de l'argent non dépensé pour ces enfants.

(Texte)

Je ne peux contredire ces honorables députés, mais je dois avouer immédiatement que je ne connais pas de réfugiés dans la ville de Hull. D'après mes informations, l'augmentation de la population de cette ville a été normale, pendant les dernières années. Pour le bénéfice du député de Rivière-de-la-Paix, voici la définition du mot "réfugié", selon le dictionnaire Larousse:

Personne qui a quitté son pays pour éviter des persécutions ou une condamnation.

Je ne connais pas d'enfants qui ont quitté leur pays d'origine pour venir se réfugier à Hull parce qu'ils étaient persécutés ou qu'ils avaient été condamnés pour quelque offense.

Voici maintenant la définition anglaise du mot "refugees":

(Traduction)

Personnes qui ont fui à l'étranger par suite de persécution religieuse ou politique.

(Texte)

Je cite les termes mêmes employés par ces deux députés, parce que j'ai constaté que toutes les paroles que j'ai prononcées dans cette Chambre—et elles n'ont pas été nombreuses, Dieu merci—ont été mal interprétées. J'affirme donc, sans hésitation, qu'il n'y a pas de réfugiés dans la ville de Hull.

Quant au chômage, il n'existe pas seulement chez nous; il existe aussi dans la province de l'Alberta. Bien que les députés du parti du crédit social passent une partie de leur temps dans ma ville et dans ma circonscription électorale à vanter leur province, les discussions qui ont lieu dans cette Chambre démontrent que le chômage existe dans l'Alberta comme partout ailleurs.

Ce matin, en discutant les crédits des Travaux publics, le même député de Rivière-de-la-Paix a fait remarquer à l'honorable ministre des Travaux publics (M. Cardin) que la province de l'Alberta ne semblait pas recevoir une part suffisante des octrois accordés. Une raison bien simple, dans mon opinion, empêche ces députés d'obtenir leur quote-part: ils semblent plutôt s'occuper des affaires des autres que de leurs propres affaires.

[M. Fournier (Hull).]

Je ferai remarquer à l'honorable député de Calgary-Est qu'il ne connaît absolument pas la situation dans la ville de Hull. Il a pu recevoir des rapports de gens mécontents, braves chômeurs qui n'obtiennent pas tout ce qu'ils désirent. Le député de Rivière-de-la-Paix—qui devrait parfois garder la paix lui-même—ne connaît pas plus cette situation, d'ailleurs. Si vous venez à Hull faire une étude de ces questions et si vous étudiez l'histoire de notre ville, vous constaterez que la ville de Hull est dans une situation, sinon florissante, du moins comparable à celle des autres villes,—même celles de la province d'où viennent ces honorables députés. Pendant que ces messieurs viennent à Hull parler "crédit social", qu'ils terminent leurs assemblées en tendant le chapeau, enlevant ainsi aux chômeurs une partie de l'argent dont ils auraient besoin pour vivre, et vendent dans la salle certaines revues intitulées "*Instructor*" et "*Protector*", le député de Hull accomplit son devoir au Parlement—pas seulement à la Chambre. Je puis affirmer au député de Rivière-de-la-Paix que j'ai rendu beaucoup plus de services aux électeurs pauvres de ma ville qu'il ne leur en rendra jamais par les sermons qu'il a prononcés dernièrement à Buckingham et dans d'autres paroisses de ma circonscription électorale.

Le député de Rivière-de-la-Paix est un jeune homme; dans la Chambre, il discute questions constitutionnelles, questions de droit. Il m'a paru que ces questions le dépassaient de cent coudées. A mon avis, s'il écoutait plus souvent les discussions, au lieu de participer à des débats auxquels il ne connaît rien, il pourrait acquérir des connaissances qui lui permettraient de rendre service non seulement à sa circonscription électorale et à sa province, mais au pays tout entier. Je n'ai jamais attaqué les députés du crédit social et je n'ai jamais parlé des domaines où s'exerce leur activité dans leur province. Cela les regarde. Mais quand ils viennent dans mon comté, je leur demanderais au moins de ne pas chercher à tromper les gens de bonne foi, surtout l'élément qui a le plus besoin de secours. Quand ils parcourent différentes paroisses en répétant que, s'ils parviennent au pouvoir, ils feront une distribution gratuite de la richesse et qu'il n'y aura plus de misère dans le pays, je ne crois pas qu'ils accomplissent une œuvre utile à notre pays ou à notre province. Dans tous les cas, je dois les avertir que, dans le passé, j'ai eu bien des luttes à subir, quoique je ne sois pas très âgé, et j'ai constaté que ceux qui ont tâché de s'en tenir à la vérité, lorsqu'ils se sont présentés contre un candidat libéral dans le comté de Hull, sont ceux qui ont eu le plus de succès, et que ceux qui ont voulu employer des moyens mesquins ont perdu leur dépôt—et il y en a eu plusieurs. J'invite un des